



Droit de séjour du mari américain avec un visa touriste en France

Par **Lalieg**, le **10/07/2018** à **15:54**

Bonjour,
Je viens ici sur ce forum car je suis désespérée de trouver une solution. Mon mari est américain et je suis française. nous avons toujours vécu à l'étranger mais du fait que je suis enceinte (maintenant 5 mois) nous avons décidé de rentrer en France fin juin. Un logement nous attend à compter du 19 juillet et nous sommes actuellement hébergés chez mes parents. Le bébé est prévu pour la fin novembre. Les services d'immigration m'ont dit que mon mari devait soit retourner aux US pour faire la demande de visa long séjour ou bien attendre la naissance du bébé afin de se faire régulariser. J'ai des complications de grossesse et nous ne voulons surtout pas être séparés pour 3 semaines ou plus. Quelqu'un peut il me donner son avis sur ma situation ? Quelle serait la meilleure option ?
Merci d'avance,
Bien cordialement
Bonjour,
Je viens ici sur ce forum car je suis désespérée de trouver une solution. Mon mari est américain et je suis française. nous avons toujours vécu à l'étranger mais du fait que je suis enceinte (maintenant 5 mois) nous avons décidé de rentrer en France fin juin. Un logement nous attend à compter du 19 juillet et nous sommes actuellement hébergés chez mes parents. Le bébé est prévu pour la fin novembre. Les services d'immigration m'ont dit que mon mari devait soit retourner aux US pour faire la demande de visa long séjour ou bien attendre la naissance du bébé afin de se faire régulariser. J'ai des complications de grossesse et nous ne voulons surtout pas être séparés pour 3 semaines ou plus. Quelqu'un peut il me donner son avis sur ma situation ? Quelle serait la meilleure option ?
Merci d'avance,
Bien cordialement

Par **amajuris**, le **10/07/2018** à **18:24**

bonjour,rvotre mari peut demander un titre de séjour comme conjoint de français.rnvoir ce lien:rn <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>rnquand vous mentionnez les service d'immigration, parlez-vous des services français ou US ,rnSalutations

Par **Lalieg**, le **10/07/2018** à **19:17**

Bonjour, merci. Je veux dire le service d'immigration et d'intégration de la préfecture de Haute Savoie. Mon mari est déjà sur le sol français en tant que touriste depuis début juillet. Avant cela nous vivions à l'étranger. A la préfecture on m'a dit que mon mari devait obtenir son visa long séjour depuis les États-Unis, mais étant enceinte de 5 mois avec quelques complications mon mari ne veut pas me quitter,d'autant plus que nous emménageons dans notre nouvelle maison et je ne connais personne dans la région. Salutations